






À propos d'Aide juridique Ontario

Aide juridique Ontario (AJO) aide les Ontariennes et Ontariens financièrement admissibles à obtenir les services suivants :

 Avocats de service	 Services téléphoniques sans frais	 Conseils juridiques sommaires	 Cliniques juridiques communautaires	 Certificats
<p>Les avocats de service évaluent rapidement les problèmes juridiques des personnes et fournissent des conseils, des renseignements et un service de représentation à celles qui autrement se présenteraient au tribunal sans représentation ni assistance.</p>	<p>Le centre d'appel fournit des renseignements au sujet des services d'aide juridique et de l'admissibilité aux différents services et répond aux questions sur les demandes d'aide juridique, et ce, en plus de 200 langues.</p>	<p>Les personnes qui appellent la ligne sans frais d'AJO et qui sont financièrement admissibles obtiennent jusqu'à 20 minutes de conseils d'un avocat sur des questions de droit criminel, de droit de la famille ou de droit de l'immigration.</p>	<p>AJO finance 77 cliniques juridiques communautaires qui apportent une assistance pour des questions de logement et d'aide gouvernementale, pour des appels en droit civil ainsi que pour des affaires relevant des tribunaux administratifs.</p>	<p>Les personnes financièrement admissibles dont les besoins juridiques le justifient peuvent déposer une demande de certificat qui couvrira les honoraires d'un avocat.</p>

Points saillants

avril

- 17** AJO a joint ses efforts à ceux du Support Team for Abuse Response Today (START) et fait en sorte que les appels des clientes de START à la ligne de services téléphoniques sans frais d'AJO sont acheminés au premier rang de la file d'attente pour que les clientes reçoivent une aide et des services immédiatement.

mai

Dans plusieurs palais de justice de la Cour supérieure de justice, AJO offre maintenant un soutien sur place par un avocat qui exerce en droit de la famille et une aide immédiate des services téléphoniques sans frais si l'avocat de service procure déjà des services à l'autre partie au litige.

AJO ouvre, à Ottawa, un bureau de services juridiques intégrés qui offre des services étendus.

AJO publie un document de travail sur l'orientation des services qui relèvent du domaine de pratique des cliniques.

- 1** **6** Le gouvernement provincial injecte 30 millions de dollars dans les services d'aide juridique.
- 8** **9** AJO travaille en collaboration avec des experts en matière de santé mentale et juridique afin d'élaborer une stratégie pluriannuelle pour améliorer et étendre les services d'aide juridique aux clients souffrant d'une maladie mentale.
- 16**

juin

AJO ouvre un centre de services de droit de la famille à Welland pour offrir aux résidents à faible revenu de la région de Niagara de nombreux services à guichet unique comme des conseils juridiques, de l'aide pour remplir des documents et des services d'avocat de service.

- 27** **11** AJO met à l'essai un nouveau processus de demande de changement d'avocat par les clients.

Services offerts aux clients

Services téléphoniques sans frais d'Aide juridique Ontario

Niveau 1

Pour chaque client, l'agent détermine les services qui répondent à ses besoins juridiques ou le redirige vers d'autres programmes.



3,2 %

Le nombre d'appels à ce niveau a baissé de 3,2 %, passant de 66 668 au 1^{er} trimestre de l'exercice précédent à 64 521 au 1^{er} trimestre du présent exercice.



54 secondes

le temps d'attente moyen au 1^{er} trimestre comparé à 1 min 18 s à la même période de l'exercice précédent.

Niveau 2

L'agent évalue l'admissibilité financière des clients, leur fournit des renseignements juridiques ou les redirige vers des avocats salariés d'AJO qui leur donneront des conseils juridiques en droit criminel, en droit de la famille et en droit de l'immigration. C'est à ce niveau que se font les demandes d'aide juridique.



15 %

Le nombre d'appels à ce niveau a baissé de 15 %, passant de 27 533 au 1^{er} trimestre de l'exercice précédent à 23 390 au 1^{er} trimestre du présent exercice. Les clients qui ont besoin de conseils juridiques sommaires (CJS) peuvent maintenant être acheminés du niveau 1 directement aux avocats des CJS sans passer par le niveau 2.



3 min 38 secondes

le temps d'attente moyen au 1^{er} trimestre comparé à 16 min 3 secondes à la même période de l'exercice précédent.

Avocats de service

Le nombre de personnes qui ont bénéficié de l'assistance d'un avocat de service a diminué de 14 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Criminel



	2013-2014	2012-2013
Criminel	109 540	128 938
Civil	37 465	41 274
Total	147 005	170 212

Civil



Total



Services menant à une décision offerts par les avocats de service

Les services menant à une décision aident les dossiers à progresser en vue d'un règlement.

6 990 mesures d'assistance

à la progression des dossiers en **droit civil** et en **droit de la famille** au premier trimestre de 2013-2014; ce chiffre était de 7 391 à la même période de l'exercice précédent.

Les services menant à une décision en droit civil et en droit de la famille comprennent les services suivants :

- Plaider une motion urgente
- Obtenir une ordonnance sur consentement
- Plaider une motion/requête ou un ajournement
- Apporter son appui aux instances relatives à l'exécution d'une ordonnance
- Apporter son appui aux audiences concernant une ordonnance alimentaire entre les ressorts
- Participer aux audiences sur les soins et la garde provisoire, la révision du statut de l'enfant et l'appréhension en vertu de la LSEF
- Mener des audiences de libération conditionnelle et des audiences disciplinaires

21 974 mesures d'assistance

à la progression des dossiers en **droit criminel** au premier trimestre de 2013-2014; ce chiffre était de 24 690 à la même période de l'exercice précédent.

Les services menant à une décision en droit criminel comprennent les services suivants :

- Procès
- Retrait de toutes les accusations
- Plaidoyer de culpabilité / intervention avant sentence
- Observations de type *Gladue*
- Instance relative à la mise en liberté provisoire par voie judiciaire
- Déjudiciarisation / sanctions extrajudiciaires
- Engagement de ne pas troubler l'ordre public / engagement
- Audience portant sur l'annulation d'un mandat d'arrêt décerné en séance
- Audience portant sur une ordonnance d'évaluation de la santé mentale et de révision de la peine
- Appels *de novo*

Certificats d'aide juridique

Taux d'acceptation des demandes de certificat

86%

Taux d'acceptation

Au 1^{er} trimestre de 2013-2014, 22 283 des 25 776 personnes qui en ont fait la demande ont reçu un certificat.

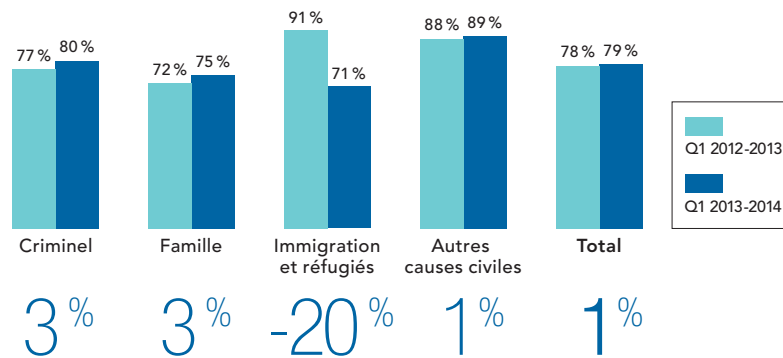


Demandes de certificat		
Criminel	16 783	-6 %
Famille	6 304	5 %
Immigration et réfugiés	1 501	-52 %
Autres causes civiles	1 188	2 %
Total	25 776	-8 %

Les changements à la législation en droit des réfugiés, en décembre 2012, ont entraîné une diminution de 52 % des demandes de certificat en droit de l'immigration et des réfugiés au 1^{er} trimestre de 2013-2014 par rapport au 1^{er} trimestre de 2012-2013.

Décisions prises le jour même

Percentage des décisions prises le jour même.



79%

le pourcentage de décisions prises le jour même; ce pourcentage était de 78 % à l'exercice précédent.

Gestion des causes majeures (GCM)

6,3 \$M

le coût du programme de GCM depuis le début de l'exercice à juin 2013. Ce montant était de 6,7 millions à la même période de l'exercice précédent.

Certificats relevant du programme de GCM

Au cours du premier trimestre de 2013-2014, Aide juridique Ontario a délivré 123 certificats dans le cadre du programme de GCM.

Homicide 58	Vol qualifié 17	Drogues : cocaïne et héroïne 12	Agression sexuelle 9
	Fraude 9	Infractions relatives aux armes 7	Autres infractions criminelles 3
Organisations criminelles 3	Autres infractions liées aux drogues 2	Voies de fait 2	Conduite avec facultés affaiblies 1

Le point
sur la
situation
financière

Activités du début de l'exercice à la fin juin

Budget de fonctionnement (en millions de dollars)

Gouvernement de l'Ontario	88,726	\$
Fondation du droit de l'Ontario	5,356	
Contributions des clients	2,632	
Clients et autres recouvrements	0,304	
Recettes diverses	0,177	
Total des produits	97,195	\$
Dépenses pour les activités principales		
Programme de certificats – GCM	6,362	\$
Autre	39,973	
Bureaux de services d'aide juridique	3,171	
Programme des cliniques	18,799	
Programme des avocats de service	11,080	
Projets d'innovation des services	0,026	
Dépenses totales pour les activités principales	79,411	\$
Soutien aux fournisseurs de services	1,332	\$
Frais administratifs	7,924	
Autres dépenses	1,648	
Soutien aux programmes	5,399	\$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	95,714	\$
SURPLUS / (DÉFICIT)	1,481	\$

*Note :

As discussed with LAO and acknowledged in LAO's Clinic Law Services Strategic Directions Paper, Ontario's legal aid clinics are planning to achieve \$5.5M in notional administrative savings in the clinic system over this fiscal year.

In Q1, clinics achieved of \$250,000 of this \$5.5M in savings. LAO recognized about \$750,000 of estimated return of clinic surpluses to LAO on a one-time basis. As a result, LAO recognized \$1M as savings against notional administrative savings of \$5.5M, leaving a \$4.5M gap to address in 2013/14. To cover this gap, LAO has allocated, on a one-time basis for 2013/14, \$4.5M of its Law Foundation of Ontario (LFO) revenues.

Aide juridique Ontario

40, rue Dundas Ouest,
Bureau 200
Toronto (Ontario)
M5G 2H1

Téléphone :
416 979-2352

Numéro sans frais :
1 800-668-8258

Télécopieur :
416 979-8669

Courriel :
info@lao.on.ca

Site Web :
www.legalaid.on.ca